

Déclaration liminaire à la F3SCT-D 86 du 8 janvier 2026 - FNEC-FP FO 86

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT-D, tout d'abord la FNEC FP-FO adresse ses meilleurs vœux à tous les personnels du Rectorat.

Cette instance s'ouvre sur une actualité internationale brûlante avec l'offensive militaire ordonnée par le Président des États-Unis Donald Trump contre le Venezuela dans la nuit du 2 au 3 janvier qui confirme le constat que nous avons dressé dans la résolution de notre congrès réuni les 17 et 18 décembre 2025, selon lequel, depuis 2023 « *le syndicalisme a pour devoir de se consacrer à la sauvegarde de la paix* », de même que la devise « *Pain, paix, liberté* » réaffirmée par la Confédération Force Ouvrière dans ses résolutions et communiqués, sont plus que jamais d'actualité ».

Le gouvernement qui instrumentalise les différents évènements dramatiques à travers de multiples déclarations. Ainsi, faut-il accepter, comme l'a dit le Président Macron « *d'acculturer près de 10 millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale* »,

Sur le plan budgétaire, une loi spéciale a été adoptée reconduisant les crédits du budget de l'État 2025, faute d'avoir pu réunir une majorité autour du PLF 2026. Le gouvernement, Lecornu a pris ensuite, le 30 décembre, le décret dit des « services votés ».

Dans une circulaire concernant leurs conditions d'emploi, le premier ministre indique que je cite toujours, « *aucune dépense nouvelle ne sera ni engagée ni mise en œuvre* » sauf « *cas d'urgence nationale nécessitant une action immédiate pour préserver la sécurité ou les intérêts et les besoins vitaux du pays* ».

Pour être très clair devant ces déclarations et ces agissements, en tant qu'organisation syndicale responsable et profondément attachée à la paix et au progrès social, nous ne pouvons pas laisser de côté la question de la guerre. Nous sommes, contre l'embigadement de la jeunesse, le seul destin commun du pays des lumières ne peut pas être la guerre. Nous ne nous inscrirons pas non plus dans les injonctions à mettre en sourdine, voire à abandonner nos revendications, bien au contraire.

En juillet 1914, la CGT publiait un manifeste contre la guerre déclarant : « *Toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière. Elle est un moyen sanglant et terrible de faire diversion à ses revendications* ». Plus de cent ans après, ce manifeste est d'une grande actualité !

Sur le plan de l'autre grand budget, celui du PLFSS pour la SECU, il apporte aussi son lot de misère parmi lesquels :

- 4 Milliards de coupe dans la santé, les hôpitaux et les EHPAD alors que de 28 000 lits sont fermés depuis 2017 ;
- Déremboursement de soins pour des millions de malades chroniques ; 315 euros à payer en plus pour 1,5 million de diabétiques par exemple.
- Hausse de 10 à 30 euros du prix des mutuelles.
- Baisse des allocations familiales ; 900 euros par an en moins pour les enfants qui vont avoir 14 ans.
- Limitation de la durée des arrêts maladie.

Nous vous demandons aussi ici comment le rectorat compte s'y prendre pour rémunérer en temps voulu les personnels contractuels qui effectuent les remplacements des arrêts de maladie maintenant limités à un mois, alors que nous sommes intervenus plusieurs fois depuis septembre pour des contractuels non payés sur des remplacements plus longs.

Sur le plan de la santé et de la sécurité, dans notre ministère, les personnels vont mal. La désertion des concours et l'explosion des démissions (multiplié par 7 en 15 ans) en sont l'illustration. Si le volet salarial est une partie du problème, les nouvelles difficultés, souvent insurmontables, auxquelles sont confrontés les personnels sont majeures. Ce n'est plus un sujet polémique puisque, même le ministère, à travers les OSM (Orientations Stratégiques Ministérielles) explique que « *les risques psychosociaux constituent le premier et le principal motif d'observation portée aux registres santé et sécurité au travail (RSST) et de signalements de danger grave et imminent. De même, pour les bilans relatifs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles* ». Parallèlement à ce constat, les personnels ne se sentent pas assez protégés par l'administration, voire abandonnés. On assiste aussi à la volonté de réduire les prérogatives de cette F3SCT alors que la réglementation reste inchangée.

Pour les dossiers personnels, nous demandons que la protection fonctionnelle soit systématiquement accordée (cas de Mme X). Je rappelle que les OSM prévoient que la protection fonctionnelle puisse être accordée « *même sans demande de l'agent* ». Dans les cas de refus, nous demandons, dans un délai raisonnable, que les raisons du refus soient communiquées aux personnels concernés.

Toujours pour les dossiers personnels, nous demandons qu'il n'y ait pas de frein à la reconnaissance des accidents du travail et donc que ceux-ci soient accordés conformément à la réglementation. Celle-ci indique qu'un accident de travail est « *tout accident survenu à un fonctionnaire, quelle qu'en soit la cause, dans le temps et le lieu du service, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice par le fonctionnaire de ses fonctions* ». Le motif invoqué par l'administration dans le dossier de Mme Y à savoir que « *les événements s'inscrivent dans un cadre inhérent à l'exercice du métier* » ne peut donc pas être recevable, mais légitime bien au contraire l'imputabilité au service. Nous demandons donc la reconnaissance de cet accident du travail.

Sur le fonctionnement de cette instance, nous demandons plusieurs choses :

- de pouvoir consulter, au fil de l'eau, les reconnaissances d'accidents du travail et leurs circonstances, dans le cadre donné par les OSM même,

- de supprimer ou de modifier la mention sur l'application RSST qui indique que pour les injures ou les outrages, l'utilisation du RSST n'est pas réglementairement adaptée.

Toujours sur cette instance, nous demandons que l'administration réponde aux avis, les avis des deux dernières sont restés sans réponse.

Nous demandons aussi que la situation de la Cité scolaire de Montmorillon soit étudiée dans cette instance conformément à votre engagement.

Et pour finir, le dernier épisode de froid en date à montré que dans de nombreux établissements les températures relevées dans les bâtiments scolaires étaient en-deça des seuils préconisés. Nous rappelons ici que même si se sont les collectivités qui sont en charge des locaux, en tant qu'employeur l'Education Nationale est responsable de la santé et la sécurité des personnels et qu'à ce titre nous vous demandons d'intervenir auprès des collectivités territoriales afin de régler au plus vite les problèmes qui sont apparus.

La FNEC FP-FO86 continuera d'agir conformément aux mandats adoptés dans ses instances pour défendre les personnels et tient à rappeler ici ses revendications :

- Abrogation de la réforme des retraites
- Augmentation des salaires et du point d'indice : + 10% tout de suite
- Abandon définitif du jour de carence et du rabotage à 90% du salaire en maladie
- Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'École publique : choc des savoirs, loi Rilhac, réforme du lycée, réforme du bac, réforme de la voie professionnelle
- Annulation de toutes les suppressions de postes et création de tous les postes nécessaires dès maintenant pour la rentrée 2026
- Abrogation de l'acte 2 de l'école inclusive
- Création d'un vrai statut de fonctionnaire d'état de catégorie B pour les AESH sur la base de 24h hebdomadaires, création aussi d'un vrai statut pour les AED
- Arrêt de la marche à la guerre et des budgets d'économie de guerre.

Merci de votre écoute